

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20241016-DLB05_16102024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024

NOMENCLATURE : 5 - 2

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 OCTOBRE 2024

COMMISSION MUNICIPALE DES FINANCES -
REPLACEMENT DE MADAME MAGALI LOURDELLE

Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT

Suite au décès le 28 juin 2024 de Madame Magali LOURDELLE, conseillère municipale déléguée, il importe de procéder à son remplacement au sein de la commission municipale des Finances dont elle était membre.

Par délibération en date du 25 mai 2020, notre assemblée avait décidé que, si en cours de mandat, il s'avèrerait nécessaire de compléter une commission à la suite de la vacance d'un poste survenant pour quelque cause que ce soit (départ, démission, décès ou autre du titulaire), la commission dont il s'agit serait complétée par un conseiller municipal désigné par la formation politique à laquelle appartenait l'élu qu'il s'agit de remplacer.

Au cas présent, il vous est proposé de désigner Monsieur Hervé LEFEBVRE.

⇒ Le Conseil Municipal prend acte.

Le Maire,

Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

Sophie JACKOWSKI

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Pôle Vie de la Cité –
Accès aux services publics
et ressources internes
Service Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Véronique BLOTTIAUX
Réf : VB/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 17 OCTOBRE 2024

=====

SEANCE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

=====

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 09 octobre 2024.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme BOURDON, MM. GHEYSSENS, CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI, MAZEREUW, M. CUGIER, Mmes NION, VAIRON, MASSET, MM. HOJNATZKI, LEFEBVRE, Mmes BRAET, JACKOWSKI, Mmes LEROY, LAUWERS, MM. PACH, CLAVET, WATTIER, Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme CORRE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, M. REAL ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme GLEMBA ayant donné pouvoir à Mme MAZEREUW, M. LOURDEL ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. NYCZ ayant donné pouvoir à M. OUDJANI, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

Etait absent : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame JACKOWSKI, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.